



Association « Jeunesse malgache De Demain » J M D D

Siège social

61, chemin de l'Equerre
97414 ENTRE – DEUX
Tél : 0262 39 05 59 //Portable 0692 65 80 01

Courriel : info@jeunessemalgachededemain.org
Site : jeunessemalgachededemain.org

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2022

Le samedi 6 mai 2023 à 16 H 00, les membres de l'association se sont réunis à la salle Argamasse de l'Entre-Deux, 16 rue PAYET sur convocation du président en date du 17 avril 2023.

Les membres présents :

SERTIER Jean Claude, LALOUE François, SERTIER Jacqueline, ALPHONSINE Sully, TODESCO Jocelyne, Elisabeth SALAUN, CARBONNEL Francis, MOUNIER Micheline, HUREAU Blandine

Absents excusés (procurations) : PATUREAU M. Fernand, FRESSARD Jacqueline, DEDAUD Monique, CHAN KAI HO Valérie, PISSON Chantal, CARLIER Sophie, CLOTAGATIDE Sully, CLOTAGATIDE Nicole, CLAVIER Odile, COSTE Paul, Mr et Mme DEJEAN Louis, FAIJAN Thierry, FOUCHIER Christine & Patrick, LOSSY Fabienne, LOZAC'H Dominique, SIN LEE SOU Jacques-Alain, MAZO Didier, MARIEU Elisabeth

Le président remercie les membres présents et ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- **Rapport moral & d'activités**
- **Rapport financier**
- **Renouvellement des membres du Conseil d'administration et constitution du Bureau**
- **Résolutions 2022/2023**

I – Rapport moral & d'activités

A - Le 1^{er} voyage à cheval sur les 2 exercices 2021/2022

- Concernant l'avenir de l'association :

- **Rencontre Pécuchet et projets ; voyage de M. Pécuchet**

- Rencontre à Paris au mois de mai 2022 : projet de coopération !! (inscription de bacheliers à Tamatave et Tananarive).

- Envoi d'un courrier concernant l'admissibilité dans nos centres, dans l'attente d'une réponse

- **Projet Spinazze**

- Après avoir pris contact avec M. Spinaze pour l'inscription d'un bachelier à l'internat de Fénérive, nous avons accusé une » réponse négative (coût trop élevé) ; les rappels successifs concernant la demi- pension de nos filleuls sont restés vains.

- * **Stages de comptabilité**

- En décembre 2021 et janvier 5/2022, nous avons animé deux stages de comptabilité à l'intention des directeurs des 3 Centres à Foulpointe dans la perspective d'uniformiser les procédures comptables.

B – Voyage de M Pécuchet, Président de l'association humanitaire SMC à M/car à partir du 2 Août 2022

Pr Pécuchet a visité les centres de la JMDD en compagnie de Mme Sophie Carlier-Raoelison, et lui a fait visiter le lycée Nicolas Barré de Tamatave, qui a bénéficié d'un soutien financier de l'AHSMC.

Cette visite a été l'occasion d'identifier des opportunités de partenariat entre les deux associations. Ces partenariats pourraient se matérialiser par un hébergement de jeunes parrainés par l'AHSMC dans les centres de JMDD, des missions confiées par l'AHSMC à 2 ou 3 jeunes étudiants ou ex-étudiants de JMDD pour effectuer une mission de suivi des filleuls de l'AHSMC sur les régions d'Antananarivo et Tamatave, un soutien de l'AHSMC en matière de transport de livres scolaires, voire d'autres formes de collaboration à définir.

C - Le 2^{ème} voyage de septembre à novembre 2022

- La vie des Centres et les gouvernances associées

TANANARIVE

Le centre de Tananarive n'appelle pas de remarque particulière ; il est toujours dirigé par Vololona Rakotonirina et fonctionne bien.

Le **document 2** en annexe présente l'évolution de ce centre.

TAMATAVE

Le centre n'héberge que des étudiants, tous internes. Il est dirigé par Emmanuel Rakotomavo (ancien filleul), comme pour Tana et fonctionne également bien. Un parrain a récemment eu une très bonne impression !

Le **Document 2** en annexe apporte une présentation plus complète des effectifs et leur évolution.

FENERIVE

Le centre de Fénérive n'héberge que des collégiens et des lycéens, ils sont plus nombreux qu'ailleurs (35 filleuls). **Le document 2** en annexe présente les effectifs et leur évolution.

En revanche, la vie du centre rencontre des difficultés. L'ancien binôme formé par Mme Silvère Ravelomanana, Responsable du centre, et son adjointe, Zo Priska (ancienne filleule) fonctionnait bien, mais cette dernière a dû quitter le centre en raison de sa nomination en tant qu'institutrice dans la ville de Mananara Nord (à plus de 200kms).

Son remplacement par Mme Catherine Vohita, retraitée de l'éducation nationale, n'a pas fonctionné en raison d'une mésentente avec Mme Silvère Ravelomanana aux conséquences préjudiciables pour les filleuls.

De plus, le centre ne dispose pas d'un bureau à l'instar des autres centres.

Une nouvelle organisation ainsi qu'une nouvelle gouvernance sont en cours de mise en place, dans l'intérêt des filleuls.

VATOMANDRY

La situation à Vatomandry a également connu des difficultés, pour des raisons différentes de celles de Fénérive.

Ce centre comme le précédent héberge que des collégiens et des Lycéens, (voir **DOC.2** en annexe).

Après le départ de l'ancienne directrice du centre, Mme Laure, les membres du bureau n'ont pas permis au nouveau responsable du centre, Mr El Aziz Manjira (ancien filleul) de travailler dans de bonnes conditions.

J'ai été amené à prendre la décision de dissoudre l'ancien bureau et le remplacer par un nouveau bureau dont la composition est décrite dans le DOC. 3. De plus, des irrégularités bancaires m'ont amené à clôturer les comptes bancaires du centre et en ouvrir un nouveau à la BNI de Vatamandry (démarches toujours en cours). Cela oblige Mr El Aziz à se provisionner directement à Tamatave auprès d'Emmanuel qui est habilité à recevoir les transferts financiers de la Réunion pour les 3 Centres (transferts se faisant de banque à banque mensuellement).

D- Les procédures comptables & l'évaluation des dépenses des centres

Un processus de saisie comptable (**DOC 4**) a été mis en place dans tous les centres afin d'établir leur compte de résultats mensuels ainsi qu'un budget prévisionnel pour le mois suivant, ce qui n'avait jamais été fait auparavant.

Le DOC 5 représente les dépenses de l'année 2022 des 3 centres de la côte-est. II
ressort de l'analyse de ces documents que les jeunes se nourrissent quotidiennement pour moins d'un euro dans l'ensemble.

- **Présentation des projets de Sophie Carlier concernant l'autosuffisance alimentaire et la sécurité**

Le doc.5 ci-dessus souligne la nécessité pour les centres pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Ceci passe par le développement de potagers, de l'aviculture, voire de la pisciculture afin de satisfaire aux besoins alimentaires fondamentaux des enfants, notamment en protéines et en légumes verts. Cette approche est vitale dans un contexte post-crise sanitaire et inflationniste.

Ce projet a été documenté par les responsables de centres à Madagascar et présenté à tous les membres du CA et à chacun des responsables des Centres à Madagascar (cf. **DOC.6**).

Il constitue le premier volet de ce que l'on souhaite mettre en place en 2023.

Le deuxième volet du projet porte sur la sécurité des centres et l'autosuffisance énergétique (électricité et gestion de l'eau).

La recherche de sponsors est en cours.

- **Rapatriement des cendres de Mme Louissette Raelison, membre fondatrice de l'association**

Le rapatriement et l'inhumation des cendres de Mme Louissette Raelison se sont déroulés le 3 et le 4 novembre 2022 sur sa propriété de Mahatsinjo à Vatomandry.

Au cours de la veillée du 3 novembre, de nombreux amis venant de la Réunion et de centres JMDD se sont retrouvés autour de Sophie et Etienne, ses enfants, pour partager et témoigner leur amitié et leur reconnaissance à Louissette. Le lendemain matin, une messe fut célébrée sur les lieux et il fut ensuite procédé à l'inhumation des cendres de Louissette. Elle repose désormais auprès de son époux Seta.

Inauguration du Centre de Vatomandry

Afin de rendre hommage à Seta et Louissette Raelison, membres fondateurs de la JMDD (l'association a été créée le 8 janvier 1992, Louissette a été la première présidente de l'association), la JMDD a inauguré le nouveau centre JMDD Louissette et Seta Raelison **(DOC. 7)**.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités de la ville : M le Sous-Préfet, M. le Maire, le représentant du ministère de la Population et du représentant du Cisco. Elle s'est déroulée également en présence du CA de la Réunion en la personne de Sophie Raelison, de Jacqueline Sertier et de Jean Claude Sertier Président de la JMDD, des représentants de l'association de Tananarive, de Fénériver, de Vatomandry, de Tamatave, des anciens filleuls, des parents, des filleuls actuels et des amis.

Un apéritif préparé par notre ami et regretté Mr KongKong a été offert aux invités. Des jeunes ont chanté une chanson à la gloire de la JMDD.

II Le rapport financier.

Le Trésorier étant absent hors du département, le Président présente le Compte de résultats de l'année 2022 et son Analyse **(DOC 8)**.

III – VOTE DU RAPPORT MORAL ET D’ACTIVITES et du RAPPORT FINANCIER

Les délibérations par vote à main levée des rapports citées ci-dessus sont approuvées à l’unanimité.

IV - Renouvellement des membres du Conseil d’administration et constitution du Bureau

Tous les membres du C.A sont rééligibles. Le Président annonce son désir d’arrêter son poste dans les meilleurs délais. Un appel à de nouveaux candidats est lancé.

Les Membres du Conseil d’administration 2022

SERTIER Jean Claude, LALOUE François, PATUREAU M. Fernand, SERTIER Jacqueline, CHAN KAI HO Valérie, ALPHONSINE Sully, CLOTAGATIDE Sully, CLOTAGATIDE Nicole, DEDAUD Monique, FRESSARD Jacqueline, PISSON Chantal, ROUSSELOT Alain, CARLIER - RAOELISON Sophie, TODESCO Josie

Constitution du bureau :

SERTIER Jean Claude :	Président
LALOUE François :	Vice-Président
PATUREAU M. Fernand :	Trésorier
SERTIER Jacqueline :	Secrétaire
CHAN KAI HO Valérie :	Secrétaire-Adjointe

V - Les résolutions pour 2023

- La continuité des formations à l'Alliance française à Vatomandry ; à étendre à Fénérive
- Amélioration de la gouvernance : proposition de nommer Mr Éric Rakotoniaina, interface de la JMDD pour veiller au bon fonctionnement des centres de la côte-est, particulièrement la gouvernance financière
- Réorganisation du centre de Fénérive
- Evolution du Centre de Fénérive en centre universitaire (partiellement)
- Construction d'un dortoir supplémentaire à Vatomandry.
- Projet de co-présidence avec la métropole
-

Précisions par rapport aux résolutions :

- Concernant la gouvernance des Centres de la côte-est : l'AGO pense que M. Eric Rakotoniaina doit être membre à part entière de la JMDD donc faire partie du CA. Mr Sertier doit se rendre à Madagascar le 9 mai, et l'informera de cette décision. Il sera alors présenté aux responsables des Centres pour sa nouvelle fonction.
- Au sujet du projet de co-présidence en métropole, l'AGO pense qu'il serait préférable de proposer à Mme Carlier - Raoelison un poste de vice-président chargé d'agir en métropole auprès des partenaires pour les projets existants et futurs et la recherche des nouveaux parrains/marraines en métropole. En cas de nécessité absolue Mme Carlier-Raoelison sera candidate à la présidence de l'association.
- Pour Vatomandry, recherche de financement pour la réalisation du projet d'extension de l'internat et du parrainage correspondant.
- A Fénérive, l'existence d'une grande université peut nous permettre d'accueillir des étudiants dans notre centre, ce qui donnera à celui-ci une dimension universitaire.
- Recontacter M. Spinazze à Tamatave pour la cantine des étudiants et les cours particuliers qu'ils pourront donner aux élèves de M. Spinazze.

VI - Votes des Résolutions : les résolutions sont approuvées à l'unanimité à main levée.

Le Président remercie l'assistance pour la confiance renouvelée.

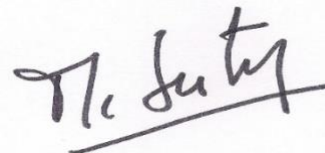
L'ordre du jour étant clos, la réunion a été levée à 18H30

Fait à l'Entre - Deux, le 6 mai 2023

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Lethu' or similar, written in a cursive style.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Luthy', written in a cursive style.